

Ce matin même, le premier ministre a parlé des conclusions tirées par le comité mixte des deux Chambres sur cette question de la capitale nationale il y a quelques années, et il a mentionné deux grandes difficultés signalées dans ces conclusions. L'une concernait l'acquisition des terrains compris dans la nouvelle ceinture verte proposée. L'autre problème important dont il était question dans le rapport du comité était celui de la pollution des eaux de la rivière Ottawa.

Le premier ministre n'a encore rien dit, monsieur le président, ni le 18 juin, ni ce matin, des dispositions qu'on songerait à prendre au sujet du problème de la pollution des eaux de la rivière Ottawa. Vu l'intérêt que le premier ministre a manifesté à la Chambre depuis tant d'années à l'égard de la pollution des cours d'eau, je veux croire que c'est par inadvertance qu'il a omis de parler de ce sujet précis et qu'il fera en sorte que la mesure législative soit de nature à remédier de quelque façon à la pollution de la rivière.

J'ai remarqué que le premier ministre a rappelé que l'idée d'établir une capitale nationale fait l'objet des débats du Parlement depuis 32 ans. Il a dit, je crois, que les premières dispositions à cet égard ont été prises en 1926. Si j'examine les progrès réalisés depuis 32 ans pour atteindre l'objectif prévu, monsieur le président, je ne puis m'empêcher de me rappeler les paroles que le chef de l'opposition a prononcées ce matin et qui indiquent peut-être où réside notre premier devoir; si je les ai notées fidèlement voici ces paroles: "A l'intérieur même de la ville il y a encore beaucoup à faire."

Je reconnais tout de suite que cela implique naturellement la plus étroite collaboration des trois paliers de gouvernement. Une telle collaboration n'a jamais été plus souhaitable qu'aujourd'hui. Comme il y a un régime conservateur à Ottawa, un régime conservateur à Toronto, un régime conservateur à Québec, et les dirigeants municipaux d'Ottawa étant ce qu'ils sont, je ne vois pas pourquoi il devrait y avoir un manque de collaboration au cours des prochaines années.

Je voudrais faire entendre un avertissement. On nous demande de voter des millions de dollars pour l'acquisition de terrains en vue de constituer une ceinture verte. J'espère qu'on paiera un juste prix pour tous les terrains expropriés et que personne ne se verra soutirer les épargnes péniblement amassées durant toute une vie et qui pourraient avoir été placées dans des propriétés situées dans cette région. D'autre part, j'espère que les prix versés ne se fonderont pas sur ce qu'on pense pouvoir réaliser sur ce qu'on a ou sur

ce qu'on pourrait acquérir avant l'expropriation par le gouvernement fédéral, en somme, qu'aucune somme ne sera versée en fonction de la valeur que ces terrains pourraient acquérir dans les années à venir. Je songe particulièrement aux propriétés entre les mains des courtiers et d'autres intéressés à ces valeurs autour de la ville d'Ottawa. J'espère qu'on surveillera tout spécialement ces propriétés, surtout celles qui pourraient se trouver entre les mains de gens associés aux mouvements politiques.

Les problèmes que pose l'aménagement de notre capitale ne sont pas faciles à résoudre, du fait qu'ils mettent en cause les droits des citoyens locaux. Les journaux ont dit que j'avais une fois appuyé l'établissement d'une commission du district fédéral ayant des pouvoirs aussi étendus que son homologue à Washington. Je dois ajouter dès maintenant que tel n'a jamais été le cas. Je crois que le seul membre de notre groupe qui ait jamais été en faveur de l'institution d'une telle autorité est un ancien cécéfiste qui, au cours des dernières années, est devenu membre du parti libéral. Je veux parler d'un ancien député de Moose-Jaw-Lake-Centre. Toutefois, la CCF n'a jamais eu une politique visant à enlever les droits civiques aux résidents de la ville d'Ottawa, par suite de l'aménagement de notre capitale nationale. Nous pourrions en arriver à un compromis qui permettrait au gouvernement fédéral d'exercer une responsabilité et une autorité plus grande tout en permettant aux habitants de la région d'avoir leur mot à dire dans les questions normalement de leur ressort. Nous ne croyons pas qu'il devrait y avoir une diminution des privilèges et responsabilités des habitants de la région. Toutefois, nous estimons que ceux qui constituent le Parlement et qui représentent les contribuables ont le droit et le devoir d'exprimer leurs opinions sur la capitale nationale.

Il y a quelque temps, les journaux ont laissé entendre qu'il y aurait peut-être des gens à Ottawa qui seraient portés à croire que nous, en tant que députés, devrions nous mêler de ce qui nous regarde et laisser aux dirigeants de la ville d'Ottawa le soin de déterminer ce qu'il adviendra de la capitale. Je ne puis partager une telle opinion. Lorsque nous parlons à la Chambre des taudis et des nids à incendie de la ville, nous ne faisons qu'exprimer des opinions que nous avons le droit et le devoir de faire connaître. Nous ne sommes pas les seuls, et pour le prouver, je tiens à donner lecture d'une coupure de journal datant de quelques années, et intitulée "On déplore le manque de ruelles à Ottawa".

Ce dont Ottawa a besoin, c'est de plus de ruelles, a déclaré le sénateur W. M. Aseltine (conservateur-progressiste de la Saskatchewan)...